

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA**

Séance du 23 mai 2023

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au Conseil
Municipal : 19

en exercice : 19

Nombre de présents :
13

Nombre de votants :
15

Date de la convocation
19 mai 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt- trois mai à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents: Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - Monsieur DEBRIE Didier - Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre- Monsieur BONDOUX Guillaume- Monsieur LATREUILLE Alain - Madame BERUSSEAU Evelyne- -

Excusés : Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint (a donné pouvoir à Monsieur le Maire) - Madame STRADY Emmanuelle (a donné pouvoir à Monsieur LATREUILLE)

Absents : Madame CHAPRON Christine - Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Madame SICARD Alix - Monsieur VICI Laurent

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Michel REY

2023 05 38 OPAH-RU – demande de subvention d'un particulier au titre du dispositif « aide à la rénovation des façades »

Monsieur le Maire rappelle que par délibérations du 26 octobre 2021 puis du 23 février 2023 et du 23 mai 2023 portant modification du règlement de l'aide à la rénovation des façades, la commune s'est engagée avec la communauté de communes du Bassin de Marennes et l'ANAH à soutenir financièrement certains projets de particuliers répondant aux enjeux majeurs de réhabilitation du parc de logements privés.

L'opérateur SOLIHA est en charge d'assurer la mission suivi- animation.

Deux dossiers sont présentés sous le dispositif « aide à la rénovation des façades » :

- Propriété située au 8 rue Pierre Loti appartenant à Monsieur et Madame JANOPOULOS

Nature des travaux : rénovation de façade, changement de menuiseries

Montant prévisionnel des travaux : 5 794.58 € TTC

Subvention sollicitée 1 580.34 € conformément au règlement « aide à la rénovation des façades » validé par le conseil municipal (30 % des travaux HT).

- Propriété située au 4-6 rue Pierre Loti appartenant à Monsieur et Madame JANOPOULOS

Nature des travaux : rénovation de façade

Montant prévisionnel des travaux : 3 801.60 € TTC

Subvention sollicitée 1 036.80 € conformément au règlement « aide à la rénovation des façades » validé par le conseil municipal (30 % des travaux HT).

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- émet un avis favorable sur l'octroi des deux subventions sollicitées par Monsieur et madame JANOPOULOS selon les modalités exposées ci-dessus

- charge Monsieur le Maire de mener toutes démarches et signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 06/06/23

Publiée sur le site internet le : 06/06/23

Le GUA, le 24 mai 2023,

Le Maire, Patrice BROUHARD

